

Les points saillants

- Pour le mois de septembre 2023, le coût moyen des produits alimentaires a légèrement augmenté de 1 % par rapport à août 2023, et cette augmentation est de 7 % sur une base annuelle. Toutefois, la croissance annuelle de la valeur du panier alimentaire a ralenti, en grande partie en raison de la diminution du taux de change de la devise américaine à la fin du premier semestre de 2023, lorsqu'elle affichait une augmentation annuelle de 74 %. De plus, des arrangements entre les gangs dans des zones qu'ils contrôlent ont contribué à améliorer la distribution des produits alimentaires, ce qui a freiné la progression de la valeur du panier alimentaire. En outre, la hausse de 1 % par mois est attribuable, en partie, aux conséquences de la fermeture de la frontière entre Haïti et la République dominicaine.
- Les marchés des Cayes connaissent une augmentation significative de 8 % en rythme mensuel, suivis par Ouanaminthe avec 4 %, et de la Croix des Bossales avec 2 %. Les produits alimentaires les plus concernés sont la farine de blé affichant une hausse de 4 % et le riz importé qui enregistre une augmentation de 2 % par rapport au mois d'août 2023.
- En ce qui concerne la hausse en glissement annuel, les marchés les plus touchés sont ceux des Gonaïves avec une augmentation de 16 %, Hinche avec 10 %, Ouanaminthe avec une hausse de 20 %, et Port de Paix avec une augmentation de 16 %. Les denrées les plus impactées par cette hausse annuelle sont le riz local avec une augmentation de 41 %, le haricot rouge avec 28 % de hausse, et le maïs moulu importé avec une augmentation de 21 %.
- À l'échelle internationale, il est observé une augmentation notable des cours moyens du riz, se traduisant par une hausse de 2,76 % par mois et de 7,16 % en rythme annuel. Parallèlement, les cours du maïs ont affiché une augmentation mensuelle de 4,74 %, alors qu'ils ont enregistré une baisse substantielle de l'ordre de 28,53 % sur une base annuelle. En ce qui concerne les prix du blé, une augmentation de 1,55 % a été constatée en rythme mensuel, tandis qu'une réduction significative de 24,85 % a été relevée par rapport à la période d'avril 2022.
- Le degré de gravité des conditions de sécurité alimentaire au niveau national demeure une source de préoccupation constante. Selon la plus récente analyse du cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire, (IPC) réalisée en août 2023 par la CNSA et ses partenaires, pour la période allant d'août 2023 à février 2024, il ressort que 14 % de la population étudiée, soit 1,4 million de personnes, est classifié en phase 4 de l'IPC (Urgence), tandis que 30 %, soit 2,95 millions de personnes, se trouvent en phase 3 de l'IPC (Crise)

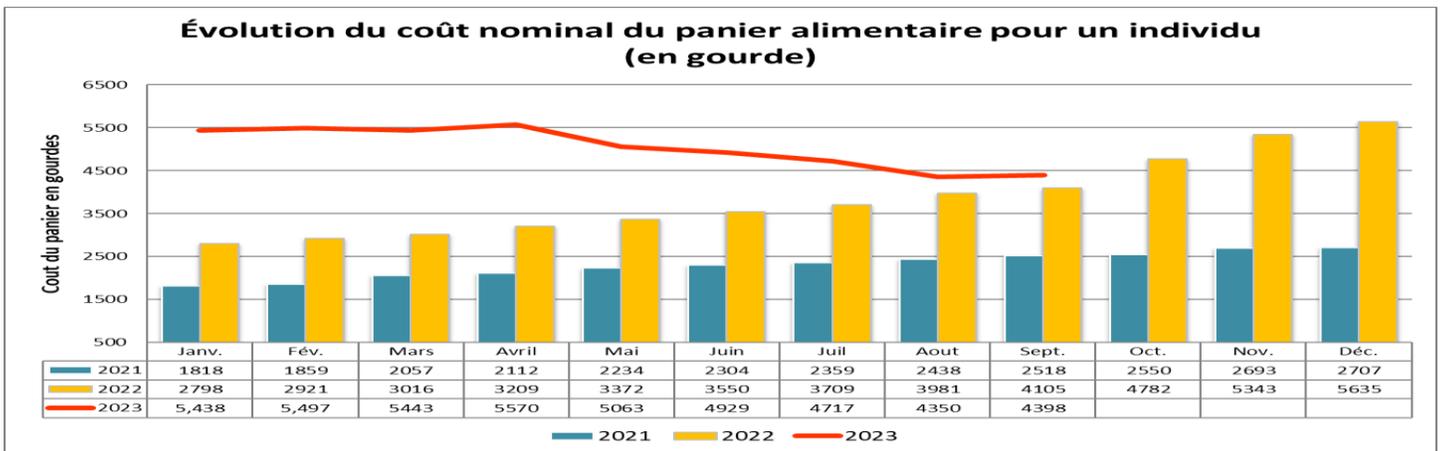
Évolution du coût nominal mensuel du panier alimentaire au niveau national

Le panier considéré dans le cadre de cette analyse est composé de 6 produits de base (**riz, farine de blé, maïs, haricots, sucre et huile végétale**) qui représentent **1870 kilocalories consommées par personne par jour**. Il est constitué de telle sorte que 100 pourcents de consommation de calories proviennent de ces six produits alimentaires, ceci à cause du manque d'information pour d'autres produits, en particulier les fruits, les légumes, les racines et les tubercules. L'analyse du panier permet de suivre l'accès des ménages au panier de base dans le temps et dans l'espace. Il ne constitue pas un panier nutritionnel. Ce panier reflète surtout la consommation alimentaire des ménages pauvres à faible niveau de revenu.

En septembre 2023, le coût nominal moyen du panier alimentaire s'élève à environ **4 398 gourdes** par individu par mois, ce qui correspond à **21 990 gourdes** pour un foyer composé de cinq personnes. Cette valeur représente une augmentation de 1 % par rapport au mois précédent, où le coût s'élevait à **4 350 gourdes** en août 2023, et une augmentation de 7 % par rapport à septembre 2022, où il était de 4 105 gourdes.

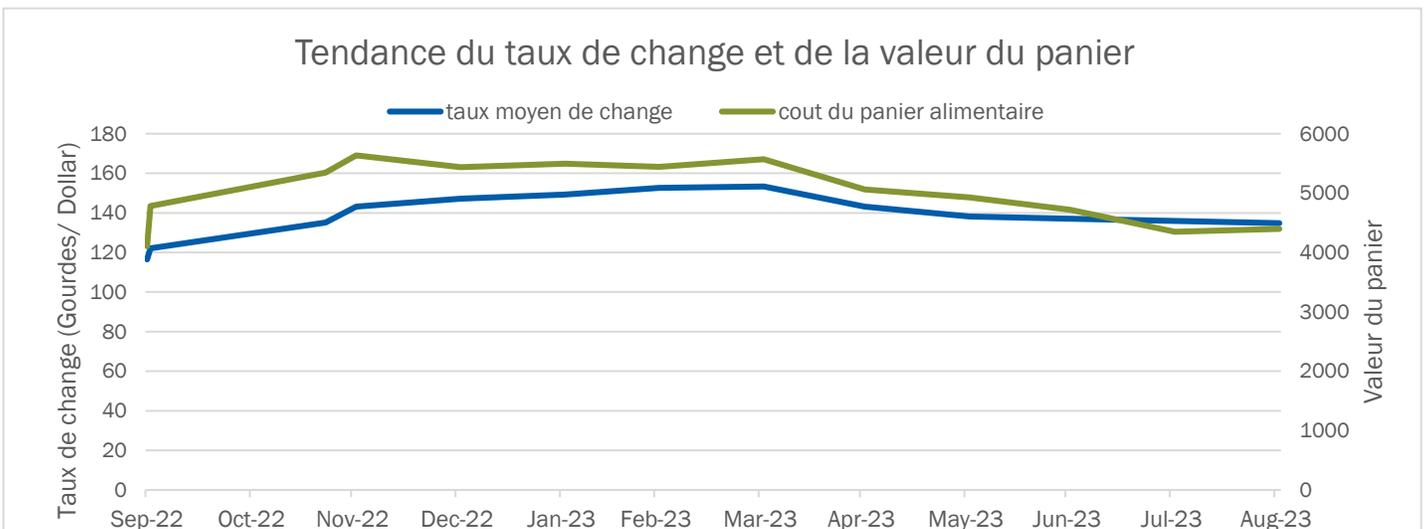
Conformément aux directives énoncées dans la norme SPHERES, qui prévoit un apport calorique minimum de 2 100 Kcal/personne, le coût nominal moyen du panier alimentaire en septembre 2023 atteint 4 939 Gourdes par mois, équivalant à **24 695 gourdes** pour une famille composée de cinq membres.

L'augmentation du coût du panier en rythme mensuel résulte des impacts de la fermeture de la frontière et l'impact de la violence perpétrée par les groupes armés, lesquels ont perturbé, dans une certaine mesure, les flux d'approvisionnement. En glissement annuel, le ralentissement de l'augmentation de la valeur du panier alimentaire serait la résultante de la diminution du taux de change de la devise américaine survenue à la fin du premier semestre de l'année 2023 au cours de laquelle l'augmentation annuelle s'élevait à 74 %.



Source : CNSA, Septembre 2023

Les fluctuations du taux de change influencent directement les prix des produits alimentaires importés. Une monnaie nationale plus faible par rapport à une devise étrangère entraîne une hausse des coûts des produits importés, augmentant ainsi le coût du panier alimentaire. À l'inverse, une monnaie nationale plus forte rend les produits importés moins chers, ce qui peut réduire le coût du panier alimentaire, améliorant ainsi le pouvoir d'achat des ménages et contribuant à une baisse de l'inflation alimentaire.



Source : CNSA, Septembre 2023

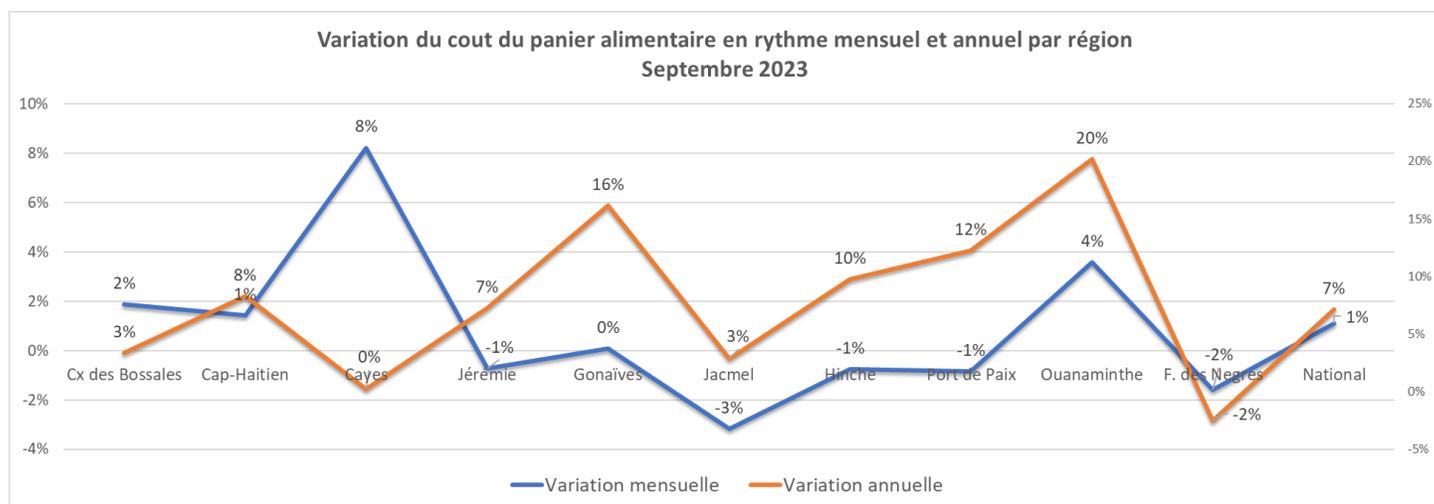
Étant donné que le riz, représentant une part importante du panier alimentaire, est importé des États-Unis, les fluctuations du taux de change du dollar américain ont un impact direct sur la valeur du panier. Une comparaison

entre la valeur du panier et les taux de change révèle une corrélation significative, conduisant à des variations du coût du panier alimentaire. La tendance actuelle à la baisse du taux de change du dollar américain a entraîné une trajectoire à la baisse de la valeur du panier alimentaire.

Évolution du coût nominal du panier alimentaire sur les marchés régionaux

Le coût moyen du panier alimentaire au niveau national a connu une augmentation de 1 % en glissement mensuel au cours du mois de septembre 2023. Cette augmentation mensuelle de la valeur du panier est particulièrement marquée sur les marchés des Cayes (8 %), de Ouanaminthe (4 %) et de la Croix des Bossales (2 %). Dans l'ensemble, la tendance des prix du panier alimentaire demeure relativement stable sur les autres marchés en termes mensuels, à l'exception de Jacmel et de Fonds des Nègres, où des baisses respectives de 3 % et 2 % ont été observées.

En ce qui concerne la variation annuelle, la valeur du panier alimentaire a augmenté de 7 %. Comparé à la même période de l'année précédente, le coût moyen du panier alimentaire a augmenté dans la plupart des régions du pays, à l'exception des Cayes (0 %) et de Fonds des Nègres (-2 %). Les plus fortes hausses de prix sont observées sur les marchés des Gonaïves (16 %), de Hinche (10 %), de Ouanaminthe (20 %) et de Port de Paix (16 %).

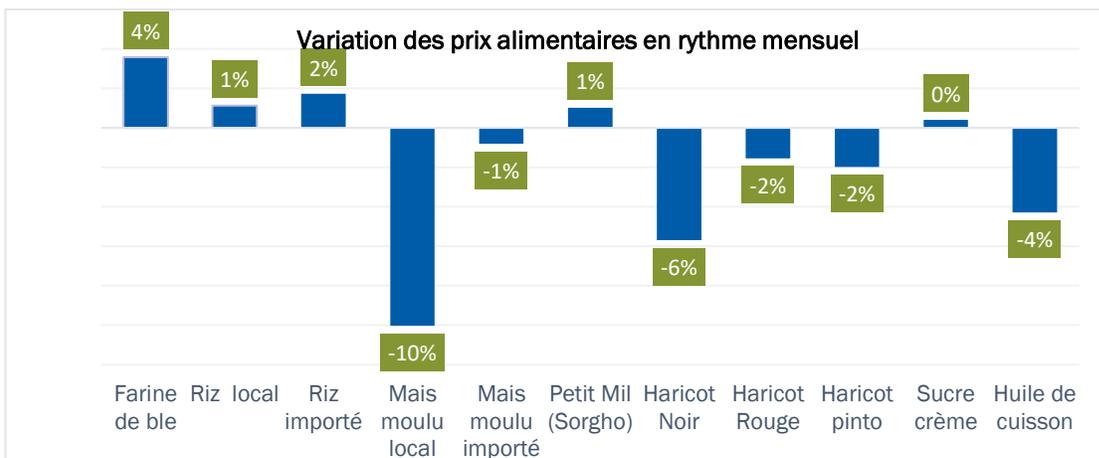


Source : CNSA Septembre 2023

Tendance des prix des produits alimentaires sur le marché national

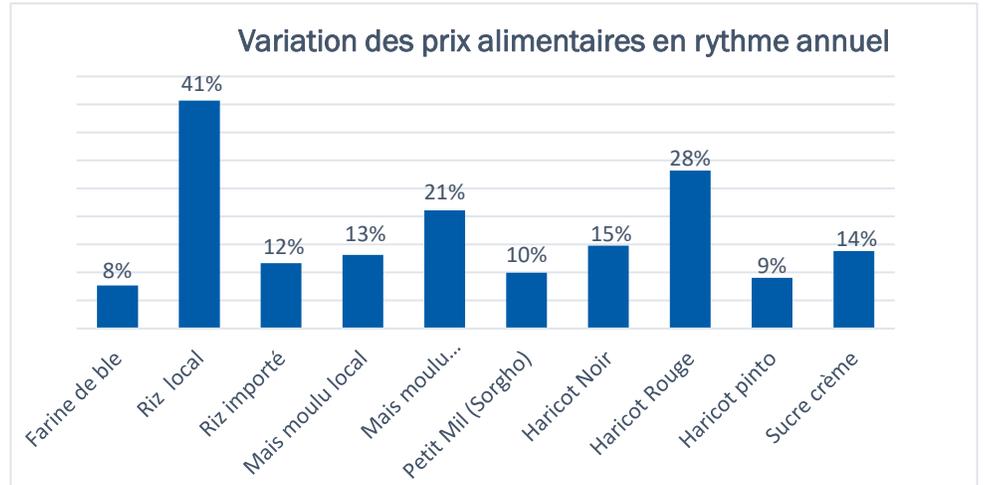
Le principal facteur qui détermine le coût du panier alimentaire est le prix des céréales qui représente environ deux tiers de l'énergie consommée par jour par les plus pauvres.

En rythme mensuel, la hausse de la valeur du panier au cours du mois de septembre 2023 résulte de la hausse des prix de la farine de blé, du riz importé, du riz local et du petit mil. La variation du prix de la farine de blé est de 4 %, ce qui peut être attribué



aux répercussions de la fermeture de la frontière, car une part significative de ce produit, largement consommé à l'échelle nationale, provient de la République dominicaine. Par ailleurs, des produits locaux tels que le maïs moulu et le pois noir ont enregistré des baisses importantes de 10 % et 6 % respectivement. En outre, l'huile de cuisson a également connu une tendance à la baisse, enregistrant une réduction de 4 %.

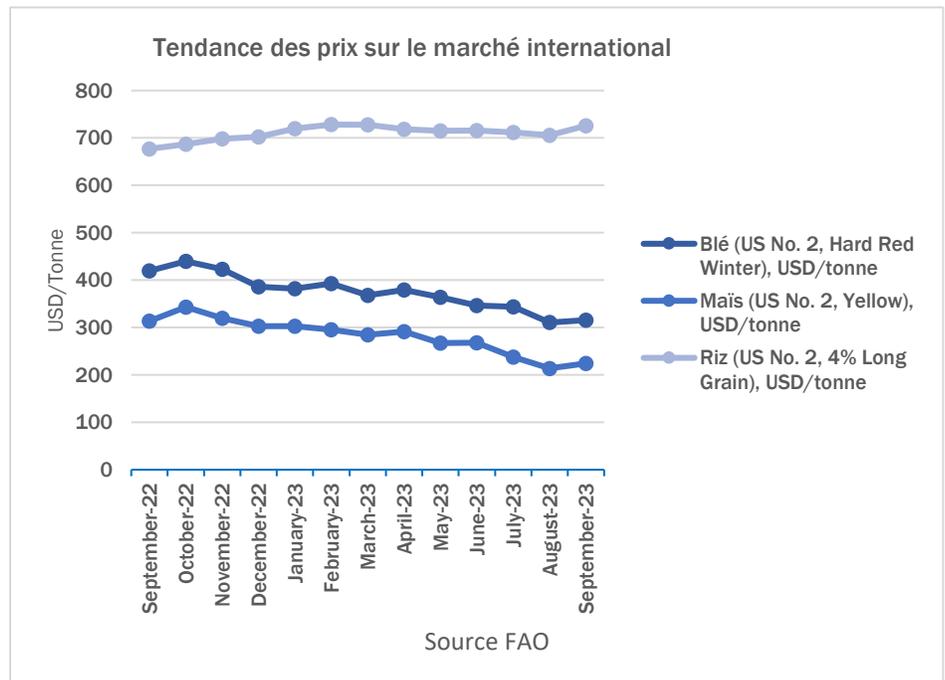
En rythme annuel, l'augmentation de la valeur du panier est le résultat de l'ensemble des produits qui le composent, mais elle est particulièrement influencée par les prix du riz local, avec une augmentation de 41 %, du maïs moulu importé avec une hausse de 21 %, du haricot local noir à hauteur de 15 %, du haricot local rouge avec une augmentation de 28 %, et du sucre crème, qui enregistre une hausse de 14 %.



Tendance des prix des produits alimentaires sur le marché international

L'évolution des prix des produits importés sur le marché haïtien est influencée par plusieurs facteurs, dont la tendance des prix mondiaux, notamment sur le marché américain. Il est pertinent de noter qu'Haïti figure en tant que deuxième plus grand importateur de riz américain en termes de volume.

En septembre 2023, le prix moyen du riz "US 2/4 long grain" sur le marché américain atteint 725.5 USD par tonne, marquant une hausse de 2.76 % par rapport au mois précédent et de 7.16 % en comparaison annuelle. Pour le blé (US No. 2 Hard Red Winter), le prix moyen est de 315.4 USD par tonne en septembre 2023, enregistrant une augmentation mensuelle de 1.55 % mais une baisse de 24.85 % en glissement annuel. Le maïs montre une tendance à la hausse mensuelle de 4.74 %, avec un prix de 224.03 USD par tonne en septembre 2023, mais une baisse significative de 28.53 % par rapport à septembre 2022.



Appercu des conditions de sécurité alimentaire

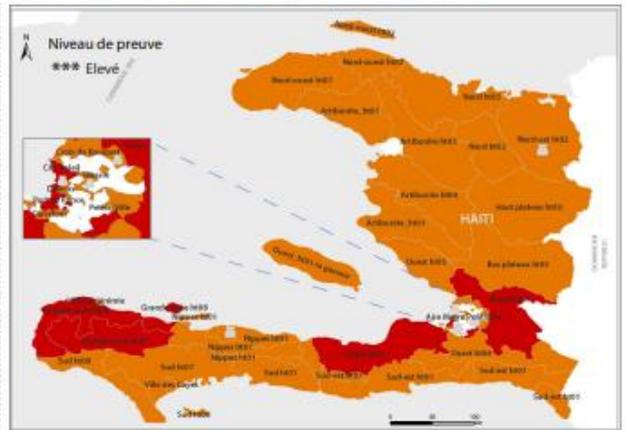
La situation de la sécurité alimentaire en Haïti suscite toujours des inquiétudes majeures. Selon la dernière évaluation de l'IPC, environ 14 % de la population, soit près de 1,4 million de personnes, se trouvent en phase 4 de l'IPC (Urgence), tandis que près de 30 %, soit environ 2,95 millions de personnes, se situent en phase 3 de l'IPC (Crise). En

conséquence, près de 44 % de la population nécessite une intervention immédiate pour pallier leurs insuffisances alimentaires.

Actuellement, cinq zones du pays se trouvent en phase 4 (Urgence), notamment les deux zones du département de la Grand'Anse, l'ouest, qui englobe les communes au nord de Port-au-Prince, ainsi que la Zone des Palmes, et les quartiers défavorisés de Cité-Soleil et de Port-au-Prince. Plusieurs facteurs continuent d'influencer négativement la consommation alimentaire des ménages, notamment la situation sécuritaire, la faible production agricole et les chocs économiques. Cependant, certaines zones qui présentaient des préoccupations en 2022 ont légèrement progressé, passant de 47 % à 44 % de la population en phase 3 de l'IPC ou pire. Pour la période à venir (de mars à juin 2024), on peut anticiper une légère augmentation du nombre de personnes susceptibles de se trouver en phase 3 de l'IPC (Crise) et plus.

La diminution du pouvoir d'achat des ménages persiste, résultant de la hausse des prix des produits et du manque d'opportunités d'emploi, liés à la crise multidimensionnelle en cours et à la fermeture de la frontière haïtiano-dominicaine. Face à cette situation, ces ménages continueront à mettre en œuvre des stratégies de survie pour répondre à leurs besoins alimentaires. Cependant, on ne prévoit pas de détérioration au point de basculer vers une phase plus grave, mais plutôt une augmentation du nombre de personnes en phase 3 ou pire en matière de sécurité alimentaire.

Situation actuelle: août 2023 – février 2024



LÉGENDE

Classification IPC des phases d'insécurité alimentaire aiguë (IAA)

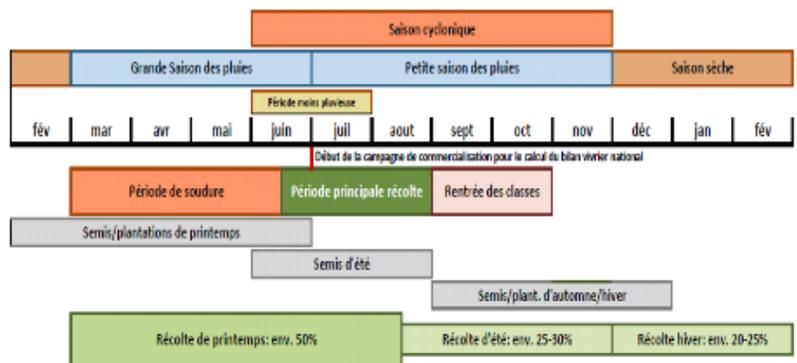
(la Phase cartographiée représente la sévérité qui touche au moins 20 % de la population)

- 1 - Minimale
- 2 - Stress
- 3 - Crise
- 4 - Urgence
- 5 - Famine
- Zones avec preuves insuffisantes
- Zones non analysées
- Symboles de la carte
 - Classification des zones d'installation urbaines
 - Classification des zones d'installation de PDI/autres
- La zone reçoit une importante aide alimentaire humanitaire (pris en compte dans la classification des phases)
 - Au moins 25% des ménages ont 25-50% de leurs besoins nutritionnels couverts par l'assistance alimentaire humanitaire

Situation et perspectives agricoles

Le calendrier agricole en Haïti comprend trois saisons de culture :

Le printemps qui va de février/mars à juillet/août et qui représente plus de 50% de la production agricole annuelle à l'échelle nationale ; L'été, qui va du mois d'août à novembre qui représente 25 à 30% et ; L'hiver, qui va de décembre à février représentant 20 à 25%.

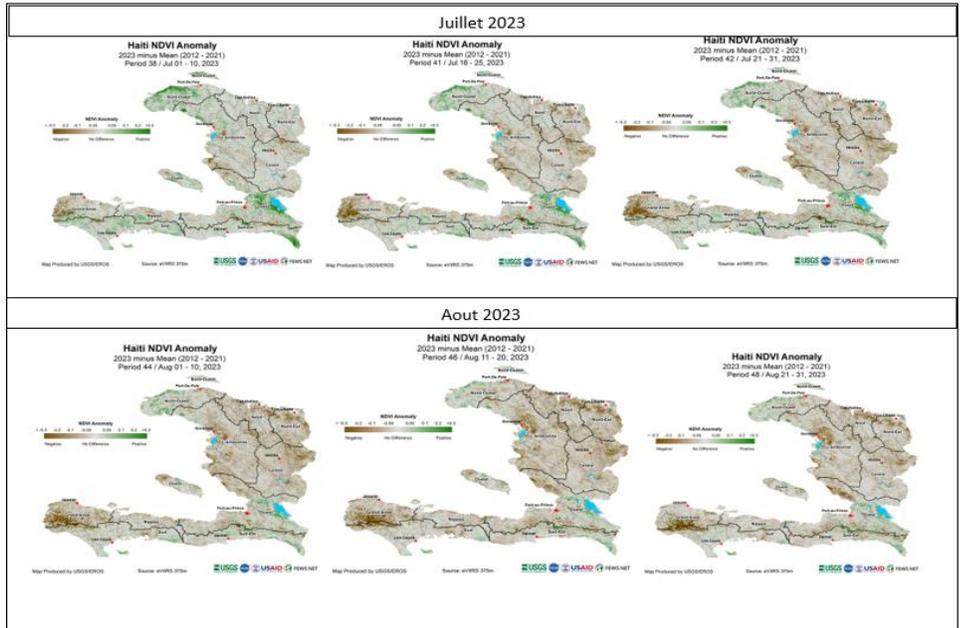


Source : FEWSNET

Les informations sur le terrain révèlent que la campagne de culture été et automne a enregistré une performance médiocre en raison de divers facteurs négatifs. Le démarrage de cette campagne est étroitement lié à la campagne de printemps, dont la productivité a été affectée par un manque de pluie et des intempéries les 2 et 3 juin 2023. De plus, cette campagne de culture de cette année a connu une réduction de la production par rapport à l'année précédente, principalement en raison du manque de précipitations en début de saison, ce qui a eu un impact négatif sur les premières cultures. Cette tendance est corroborée par la carte NDVI, qui indique un déficit de végétation en juillet, s'accroissant en août 2023.

Les récoltes de haricots de montagne, de maïs, de petit mil, de manioc, d'igname, et de riz dans les plaines irriguées ont connu une baisse significative. Même les cueillettes d'avocat dans certaines zones, notamment le Sud-Est ont régressé. Plusieurs facteurs expliquent cette situation, notamment : i) la réduction des superficies cultivées en raison de l'incapacité financière des agriculteurs à couvrir les coûts de production ; ii) la faible disponibilité et le coût élevé des intrants agricoles ; iii) l'absence de subventions et de soutien technique ; iv) le niveau de dégradation des infrastructures agricoles (canaux d'irrigation et drains) ; v) la violence perpétrée par des gangs armés dans certaines zones de production, poussant les cultivateurs à abandonner leurs terres, en particulier dans l'Artibonite et au nord de Port-au-Prince.

Toutefois, les semis réalisés à mi-parcours et les pluies enregistrées au cours du mois d'août et de septembre dans plusieurs départements du pays pourraient donner lieu à des récoltes plus performantes. On espère une certaine disponibilité de Haricot et de maïs provenant des zones de montagne humide, du riz dans les plaines irriguées, des produits maraichers dans le Nord, Nord Est, le Sud Est, le Sud et l'Artibonite ; De l'igname, manioc, banane, patate douce en montagne de Corail, Pestel dans la Grand' Anse ; Du maïs dans presque toute la commune des Cayes ; des récoltes de Petit mil et de



Pois Congo issues des plantations de printemps sont attendues dans le Sud'Est et l'Artibonite. Par ailleurs, il y a lieu de signaler des cas de mortalité enregistrés chez les porcins dans le Nord-Est causés par le teschen et chez les bovins atteints de la fièvre charbonneuse dans la commune de Chantal et dans la Grand Anse.

Les agriculteurs continuent de faire face à des difficultés financières et à la rareté d'intrants agricoles sur le marché, notamment les semences maraîchères, les engrais chimiques et les intrants pour la filière avicole fournis par la République dominicaine. De plus, les travaux de curage des canaux d'irrigation sont absents ou en retard. Cependant, la construction du canal d'irrigation à Ouanaminthe progresse positivement comme un signe encourageant.

En ce qui concerne la campagne agricole d'hiver à venir, les préparatifs pour les cultures de riz, de légumes dans les plaines irriguées; et de haricots et de maïs en montagne humide sont en cours dans tous les départements. Les agriculteurs du Nord prévoient de cultiver davantage de terres en raison des pluies régulières attendues pendant cette période, basées sur les observations des dernières années liées à la variabilité climatique. De plus, la main-d'œuvre agricole sera plus disponible avec le retour des Haïtiens en provenance de la République dominicaine. Des acteurs tels que la FAO et Mercy Corps prévoient des interventions pour soutenir les agriculteurs pendant cette campagne. Le Projet d'Agriculture Résiliente et de Sécurité Alimentaire (PARSA) du MARNDR est en cours dans les départements du Sud et de la Grand'Anse, avec des distributions de haricots prévues dans le Centre.

Sur les réseaux sociaux, des habitants de différentes régions du pays entreprennent des travaux d'entretien sur des infrastructures agricoles dans le but de relancer l'agriculture et de promouvoir les produits locaux. Ces initiatives pourraient également encourager les agriculteurs à cultiver davantage de terres, à condition qu'ils bénéficient du soutien technique nécessaire et que la saison météorologique soit clémente pour la réussite de cette campagne.